



ETAT DES LIEUX ET FUITE DE LA DOUCHE

Par **TITIDU33**, le **28/06/2009** à **18:47**

J AI DONNE MON CONGE AU PROPRIO LE 15 AVRIL J AI ETE LICENCIER LE 15 MAI A TOULOUSE 31. J AI DU TRAVAIL A PRESENT EN DORDOGNE 24MON PROPRIO MA ENVOYER UN COURRIER POUR ME DIRE DE FAIRE L ETAT DES LIEU LE 15 JUIN PUIS IL A REFUSER (IL S EST TROMPER DE DATE)J AI ENVOYER LES JUSTIFICATIF DE MON LICENCIEMENT ET LE CONTRAT D ENBAUCHE DU 24 JE LUI EST PROPOSE LA DATE DU 29 JUIN IL REFUSE A NOUVEAUX PUIS JE FAIRE L ETAT DES LIEU AVEC UN HUISSIER CAR IL VEUT ME FAIRE PAYER LE MOIS DE JUILLET IL M ACCUSE D AVOIR PROVOQUE UN DEGAT DES EAUX EN FAIT C LES JOINT QUI ETE FOUTU A QUI REVIENT LES TORD ? JE VOUS REMERCIE CORDIALEMENT
merci de me repondre urgament !!!!

Par **TITIDU33**, le **29/06/2009** à **14:22**

bonjours

et merci pour les renseignements
cordialement